

Compte rendu de l'assemblée générale

de l'association Pierrette Guilbert du 10 janvier 2013

L'assemblée générale de l'association Pierrette Guilbert pour l'aide aux enfants défavorisés s'est tenue le Jeudi 10 janvier 2013 au collège Chavagnes, 33 Rue Porte Saint Nicolas, 86200 Loudun, de 18 heures 30 à 20 heures.

Présents: René Pierre Charier, Christelle Moreau, Elisabeth Marchand, Marise Brebion, Christine Haïda, Pierre Brémaud, Bernard Pailloux et Jean-Marc Fousseureau

1. Monsieur Charier a commencé par dresser le bilan des actions de l'année écoulée

- Vente des chocolats de Pâques : Franc succès de l'opération puisqu'un bénéfice de 1 829.39 euros a été fait.
- *Action élèves* : A l'issue de la vente de tickets au coût unitaire de 1€, tous les élèves du collège et ceux de St Joseph, encadrés par les enseignants ont couru sur le site du vélodrome pour clôturer l'action, une coupe a été remise à chaque vainqueur de chaque catégorie.
- *Destination des fonds*
 - Nous continuons la poursuite de l'action à destination du Burkina au regard de l'assurance du suivi et du sérieux des retours (4 nouveaux enfants ont été parrainés, ce qui fait depuis 2009 13 enfants).
 - Par ailleurs un chèque de 900€ a été remis pour l'ameublement d'une salle de classe de l'école "Fanny Lefevre" à Marigot en Haïti.
Cette action ne sera pas poursuivie (total des dons effectués= 1 800 euros en deux ans).

2. le bilan financier de l'année écoulée

Vente des chocolats = 1829,39€

Vente des tickets = 719,70€

TOTAL solde = 2549,09€

4parrainages = 1560€

Solidarité Haïti = 900€

TOTAL débit = 2460€

TOTAL solde = 89,09€

Achat petit matériel (classeur et autre) = 4,85€

Compte créditeur au 31/12/2012 est de 84,24€

3. Les différentes perspectives de l'association ont alors été précisées par monsieur Charier:

-opérations futures:

- Lancement de l'opération « Vente de chocolats de Pâques » en Janvier 2013. Commandes à effectuer avant le 30 janvier 2013 pour une distribution dans la semaine du 25 au 29 mars.
- Possibilité d'une intervention avec les représentants du jumelage (30mn maxi avec les élèves dans chaque classe de 6^{ème}). Modalités à préciser.

4. Renouvellement du conseil d'administration puis élection du bureau.

a) Monsieur Charier fait le point sur le nombre des présents et sur celui des procurations reçues : 18 voix sont disponibles, le quorum est atteint, le vote peut avoir lieu.

2 Personnes ne font plus parti du CA M Chauvière Emanuel et Mme Dupuis Nathalie

b) **Le nouveau conseil d'administration de l'association est composé des 8 membres suivants :**

Brémaud Pierre, Charier René-Pierre, Foussereau Jean-Marc, Moreau Christelle, Paillard Claudie, Pailloux Bernard, Christine Haïda, Chantal Marolleau.

c) **Le nouveau Bureau élu est composé de la façon suivante:**

Président: Charier René-Pierre

Trésorier: Moreau Christelle

Secrétaires: Foussereau Jean-Marc et Christine Haïda.

5. L'assemblée générale se termine avec galette et un verre de l'amitié.

